



Interview : Annick Rossier

Annick Rossier, qui a été responsable pédagogique romande à Lire et Ecrire de septembre 2009 à août 2013, mène actuellement, au sein du Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes ([SOPFA](#)) du canton de Fribourg, un projet d'accompagnement à la formation pour adultes en difficulté avec les compétences de base.

Le projet vise, entre autres, à faciliter l'entrée en formation et à conforter le suivi de tout adulte en situation de précarité ou en difficulté d'apprentissage. Il est, de ce fait, proche des idéaux de Lire et Ecrire. Annick Rossier répond à nos questions.

Entretien

D'où est venue l'idée de ce projet ?

Il est un effet de la mise en œuvre de la nouvelle Loi fédérale sur la formation continue.

A l'issue d'une première étape faisant l'état des lieux dans le canton, Fribourg a fixé ses priorités dans le domaine des compétences de base.

L'une d'elles concerne la mise en place d'un portail d'accueil spécifique aux « compétences de base » pour soutenir les personnes les plus éloignées de la formation, les personnes en difficulté avec l'écrit, en situation de précarité. C'est dans le cadre de cette deuxième phase, qui va de 2021 à 2024, que j'interviens.

On sait que, parmi la population concernée, peu font appel spontanément à la formation. Le pari est de taille et le but prioritaire est d'aller chercher ces personnes qui ont souvent une mauvaise expérience de l'école ou de la formation.

Comment faire pour les trouver ?

C'est le grand challenge !

J'ai fait un premier choix : celui d'aller dans les lieux où se trouvent, potentiellement, les personnes concernées. Et d'abord les lieux de formation eux-mêmes. Cela semble paradoxal, mais j'ai constaté que le public que je cherche à toucher a souvent un parcours particulier : les personnes suivent un temps de formation, puis disparaissent, puis réapparaissent ailleurs. Or, le projet d'accompagnement vise, justement, à co-construire un projet de formation avec les personnes sur le moyen, long terme.

J'élargis actuellement, le cercle en allant vers des associations ou institutions qui ne sont pas des lieux de formation mais où se trouve le public potentiel. Je suis allée, par exemple, à [LivEchange](#). Cette bibliothèque interculturelle de Fribourg propose à ses utilisateurs des activités comme la mise en place, récemment, d'un soutien à l'utilisation de l'ordinateur pour des besoins administratifs. Cette offre d'une heure par semaine, sans rendez-vous, donne une opportunité de toucher des gens qui n'iraient pas dans un bureau pour demander de la formation. Je vais poursuivre cette piste en allant dans d'autres lieux où peut se trouver un

public en difficulté, par exemple, Fribourg pour tous, La Tuile.

Ainsi, ma première étape consiste à toucher le plus directement possible les gens en difficulté avec l'écrit et à établir des liens avec les personnes relais qui peuvent les orienter vers moi.

Ce n'est que dans un deuxième temps que je prévois la mise en place d'une communication plus large : création d'une vidéo, d'un flyer, publication de l'information en ligne, sur une page web cantonale : *Simplement mieux Fribourg*. Cette communication se fera de façon à être accessible à tous et toutes.

J'ai choisi cet ordre, le terrain puis la communication large, pour assurer une priorité aux personnes pour qui s'inscrire est déjà toute une affaire.

Je prends le risque d'une démarche de terrain et d'une démarche participative avec d'autres institutions.

Comment se réalise, concrètement, l'accompagnement à la formation, une fois que les personnes concernées ont franchi la porte d'entrée ?

Il y a un premier entretien, semi-directif, qui a pour but de mieux connaître la personne, avec son histoire, son passé, sa situation présente, et enfin ses attentes. Je me suis inspirée de l'hologramme d'Anne Vinérier qui travaille, depuis des décennies, avec cette approche nommée « Des Chemins des savoirs ». Et, à la fin, un petit formulaire à remplir me permet aussi de voir la relation à l'écrit de chaque personne.

Sur cette base, on peut construire, avec chacun.e, un parcours de formation. Chaque cas est différent. Je pourrais, par exemple, proposer à quelqu'un qui est déjà assez autonome et qui est plutôt orienté recherche d'emploi, un atelier de postulation professionnelle, ou diriger quelqu'un d'autre vers une formation de base.

L'idée est de faire un suivi sur la durée (bien sûr, si la personne est d'accord). Ainsi, un.e apprenant.e pourrait passer d'un cours de formation de base à un atelier plus spécifique. On fait un bilan à chaque étape.

Il est arrivé aussi que je fasse directement, avec une personne, une lettre de postulation parce que c'était là l'urgence, sans l'adresser à une formation consacrée à ce thème. Une part de coaching est donc possible.

En fait, ce qui est visé, c'est que chacun.e sache qu'il y a une possibilité de formation et un soutien, y compris, par exemple, en cas de baisse de motivation.

Il faut aussi dire que ce projet d'accompagnement fait partie d'une série d'actions pour réduire, au maximum, les freins à l'acquisition des compétences de base.

Quels sont ces autres moyens pour éliminer les freins à l'acquisition des compétences de base ?

Différentes stratégies sont mises en place ou le seront, nous sommes en phase pilote ou d'élaboration.

Ma collègue Talitha Schärli a, entre autres, travaillé sur la réduction des coûts. Le Canton, avec le soutien de la Confédération, subventionne les prestataires de formation, aidant ainsi à faire baisser le prix des cours. Il y aura aussi, dès 2022, un soutien aux personnes elles-mêmes, sous la forme d'un chèque de formation d'un montant de 500 francs par année, disponible pour un ou plusieurs cours.

L'inscription dans un cours collectif peut faire barrage. Pour contourner l'écueil, un projet pilote de début de formation en individuel sera mis sur pied en 2022. Une formatrice va travailler avec un participant, dans l'idée que celui-ci puisse, à terme, rejoindre un cours collectif. Le canton assume la coordination du projet, le financement de la charge salariale de la formatrice et je serai là pour valider l'entrée ou non en formation individuelle. Cette modalité

de formation s'adresse spécifiquement aux personnes précarisées, isolées, pour qui la difficulté de commencer en groupe est trop grande.

On sait que prendre rendez-vous est, parfois, déjà un immense effort, pas toujours suivi par la présence au moment voulu. Ainsi, il existe, depuis mi-septembre, au Centre d'information professionnelle ([CIP](#)) à Fribourg, une permanence sans rendez-vous, chaque jeudi après-midi de 13h30 à 16h30, afin de faciliter l'accès pour tous et toutes à l'accompagnement pour les compétences de base.

D'autre part, entrer et être reçu, dans un lieu qui représente un service de l'Etat peut générer beaucoup de stress. Pour éviter cela, aborder le sujet de la formation dans des lieux plus informels et déjà fréquentés comme LivrEchange, dont j'ai parlé, ou espacefemmes, permet de diminuer les tensions. Dans cette même perspective nous envisageons des lieux plus conviviaux de formation à l'image des [Lernstuben](#) en Suisse allemande.

Enfin, une personne pour qui c'est compliqué d'entrer en formation pourrait rencontrer, antérieurement, un ambassadeur ou une ambassadrice de Lire et Ecrire, qui pourrait la conforter dans ses choix et l'aider à franchir les étapes. Le groupe des ambassadeurs a décidé de travailler dans cette voie. Je pourrai orienter des personnes vers ce contact entre pairs, et aussi signaler la démarche à des personnes relais. C'est un moyen de plus.

Il s'agit d'explorer tous les possibles.

Dans ce fourmillement d'idées et de possibles, le lien avec Lire et Ecrire semble exister, tant du côté formation que du côté sensibilisation, non ?

Côté formation, Lire et Ecrire est un prestataire de service, avec la spécificité que son public est intégralement un public en difficulté d'apprentissage. Le premier entretien fait surgir les besoins spécifiques de chaque personne et

je conseille les intéressé-es selon les besoins et les attentes qui émergent, en décrivant les spécificités des différentes offres. Quelqu'un qui apprend rapidement, par exemple, pourra intégrer un autre cours avec plus de profit qu'un cours Lire et Ecrire.

Il y a, à Fribourg comme ailleurs, des lieux de formation plutôt axé FLE (français langue étrangère), d'autres plutôt compétences de base avec difficulté d'apprentissage... L'offre est diversifiée. L'enjeu est d'orienter de façon à ce que chacun accède à la formation la mieux adaptée à ses besoins.

Je vais conseiller les gens, mais, bien sûr, au final chaque personne construit son parcours. Il y a aussi les circonstances qui jouent un rôle, tous les aspects fonctionnels : horaires, disponibilité de la personne, offre de formation, prix, accès. Des choix individuels qui jouent dans l'orientation.

Du côté de la sensibilisation, le canton a mandaté Lire et Ecrire Fribourg en collaboration avec le SOPFA. La Fédération suisse Lire et Ecrire a, elle, produit des supports communs au niveau national qui peuvent être utilisés par les cantons.

Il va y avoir une première action de sensibilisation, en novembre, avec l'implication d'ambassadeurs. Elle sera adressée à des conseillers ORP et à des assistants sociaux.

De telles actions vont être menées de manière plus systématique et dans les deux régions linguistiques, en principe six fois par année, en visant les différents groupes de personnes relais du canton.

Ainsi, les deux premières prestations proposées dès 2021 sont : l'accompagnement de formation, individuel, de personnes en difficulté avec les compétences de base ; la sensibilisation des acteurs concernés.

Le projet ne fait que commencer.

Interview par Vincent Darbellay